



Invitation Pointe-Lévy 2017

28 octobre 2017

CEP Alphonse Levasseur

9, Rue Monseigneur Gosselin,

Lévis, (Qc) G6V 5K1





Invitation Pointe-Lévy 2017

Aux superviseurs, directeurs techniques, entraîneurs, athlètes, parents et amis, vous êtes cordialement invités à participer à notre Invitation Pointe-Lévy. Il s'agit d'une compétition interrégionale.

Date de la compétition	Date limite d'inscription
Samedi 28 octobre 2017	Mardi 24 octobre 2017 (minuit) Aucune inscription sur place Limite de 300 inscriptions

Modalités d'inscription	
Coûts Membres de la F.Q.T.: 35\$ - 45\$ <small>Voir sommaire des inscriptions</small>	Vous devez obligatoirement vous inscrire via le site Web de la Fédération québécoise de taekwondo www.taekwondo-quebec.ca N.B. Le poids (kg) est obligatoire sur les formulaires d'inscription et lors de l'inscription en ligne.
<u>Paiement et formulaires :</u> Vous devez nous faire parvenir par courrier le sommaire des inscriptions, l'enregistrement des entraîneurs et accompagnateurs avec le paiement complet. Chèque ou mandat poste <u>payable à</u> : Club de taekwondo Pointe-Lévy À l' adresse suivante : Invitation provinciale Pointe-Lévy / inscriptions 9 Mgr Gosselin, Lévis (Québec) G6V 5K1	

Informations sur la compétition	
Lieu	CEP Alphonse Levasseur 9 Rue Monseigneur Gosselin, Lévis <i>(voir cartes ci-jointes)</i>
Admission	Adultes : 8\$ Enfants 5 à 12 ans : 4 \$ Enfants 5 ans et moins : Gratuit
Informations supplémentaires	Téléphone : (418) 833-1249 poste 111 (répondeur) Courriel : info.tkdlevis@gmail.com <u>Nous vous encourageons à utiliser le courriel pour toute communication</u>



Invitation Pointe-Lévy 2017

▶ ACCRÉDITATION

La carte d'accréditation est obligatoire pour accéder à l'aire d'échauffement ou à l'aire de combat. Les cartes d'accréditation seront produites pour les personnes dûment enregistrées (participants, entraîneurs, accompagnateurs) et seront distribuées le matin avant le début de la compétition.

▶ ACCÈS À L'AIRE DE COMBAT

L'accès à l'aire de combat est strictement réservé aux athlètes et entraîneurs accrédités par clubs dûment enregistrés. L'aire d'échauffement est accessible aux accompagnateurs dûment enregistrés. Les athlètes qui ont terminé leurs combats sont invités à quitter l'aire de combat. Ces mesures visent à assurer la meilleure visibilité possible aux spectateurs. Tout manquement annulera votre droit d'accès.

▶ ENTRAÎNEURS

Les entraîneurs québécois doivent être accrédités par la Fédération Québécoise de Taekwondo. Une tenue vestimentaire appropriée est exigée. La préinscription est obligatoire (un seul formulaire par école). Nous recommandons la présence de 1 entraîneur pour 5 athlètes.

▶ REMBOURSEMENT

Aucun remboursement des frais d'inscription, excepté si aucun combat ne peut être offert à un participant présent.

▶ ÉPREUVES

Combat seulement, simple élimination, **combat pour la médaille de bronze**.

▶ CATÉGORIES

Ceintures jaune à rouge barre noire, U7 à U9, jeune, cadet, junior, senior et 35 et +. Les ceintures noires de niveau récréatif sont des athlètes qui ne participent pas aux compétitions de sélection en vue des championnats canadiens ou de niveau supérieur.

▶ PESÉE

Les athlètes sont pesés en dobok, le jour de la compétition, selon l'horaire à paraître. Suivant les règlements de la Fédération Québécoise de Taekwondo.

▶ CONSOLIDATION

La consolidation consiste à monter un athlète dans une division de ceinture ou de poids supérieure lorsqu'aucun adversaire ne peut lui être assigné dans sa division. La



Invitation Pointe-Lévy 2017

consolidation se fait suivant les règlements de la Fédération Québécoise de Taekwondo et requiert l'accord de l'entraîneur de l'athlète concerné. Toutefois, aucune consolidation d'une division sans contact au visage ne peut être faite vers une division où le contact au visage est permis.

Groupes d'âge

Divisions de ceintures

Ceinture de couleur		D4	D3	D2	D1
U7	2012-2011	Jaune	Verte	Bleue	Rouge
U9	2010-2009	Barre verte	Barre bleue	Barre rouge	Barre noire
Jeune / Poom C	2008-2007				
Cadet / Poom B	2006-2005-2004				
Junior / Poom A	2003-2002-2001				
Senior	2000-1983				
35 & +	1982 et moins				

HORAIRE DE LA COMPÉTITION

CATÉGORIE	PESÉE	DIVISION	COMBAT
U7	8h30	9h00	9h30
U9 Jaune	8h45	9h15	9h45
U9 Autres	9h00	9h30	10h15
JEUNES Jaune-verte	9h30	10h00	10h30
JEUNES Bleue – Rouge – Poom C	10h15	10h45	11h15
CADETS Jaune	11h15	11h45	12h15
CADETS Verte	11h30	12h00	12h30
CADETS Bleue	12h00	12h30	13h00
CADETS Rouge – Poom B	12h30	13h00	13h30
JUNIORS Couleurs - Poom A	13h00	13h30	14h00
SENIORS et 35+	13h30	14h00	14h30
Horaire officiel sera confirmé 48 heures avant la compétition sur le site de la FQT	-	-	-



Invitation Pointe-Lévy 2017

Durée de combats

Toutes	U7 & U9	2	60	30
4, 3	Jeune	2	60	30
2, 1, Noires	Jeune	3	60	30
4, 3,2,1, Noires	Cadets	3	60	30
4,3,2,1, Noires	Junior	3	60	30
4,3,2,1, Noires	Senior	2	120	60
Toutes	Senior 35 +	2	90	45

PLASTRONS ÉLECTRONIQUES : 3 rondes de 60 secondes et 30 secondes de repos

► ÉQUIPEMENTS OBLIGATOIRES

- L'athlète doit fournir son propre équipement.
- Le dobok complet avec la ceinture de couleur reconnue par la F.Q.T.
- Plastron réversible (bleu ou rouge), de grandeur appropriée et du modèle couvrant les épaules et le dos du participant.
- Casque blanc ou de même couleur que le plastron.
- Protecteur buccal (transparent ou blanc) obligatoire à partir de la catégorie de CADET (pour les couleurs) et pour toutes les ceintures POOM et DAN.
- Protège avant-bras, sous le dobok. Les protecteurs en coton sont permis pour les groupes d'âge U7, U9 et JEUNE jaune et verte seulement.
- Les gants de protections approuvés ou équivalent WTF (blanc ou couleur assortie à celle du plastron) pour toutes ceintures POOM et DAN. Les gants ITF ou style boxe ne sont pas permis.
- Coquille sous le dobok (hommes et femmes).
- Protège tibia, sous le dobok. Les protecteurs en coton ne sont pas permis.
- Protège pied couvrant le dessus du pied obligatoire pour tous. Les chaussons sont permis. Les protecteurs ITF ne sont pas permis. Les protecteurs en coton sont permis pour les groupes d'âge U7, U9.
- Pour les JEUNE ceinture bleue à noire, CADET et JUNIOR, ceintures jaunes à noires, les chaussons pour plastrons électroniques de marque Daedo sont obligatoires. Les plastrons électroniques sont fournis par la F.Q.T. pour ces groupes d'âges et de division.



Invitation Pointe-Lévy 2017

▶ ÉQUIPEMENTS ACCEPTÉS

Seuls les équipements approuvés par la W.T.F. et la F.Q.T. sont autorisés lors d'une compétition. D'autres équipements sont autorisés pour une protection supplémentaire tels que :

- Protection avant-bras, sous le dobok, avec protège coude.
- Protection pour les genoux, sous le dobok, doivent être en tissus, sans parties en métal ni en plastique.

Tous vêtements religieux qui ont reçu l'approbation de la Fédération Mondiale de Taekwondo sont désormais tolérés sous le casque et l'uniforme.

▶ ÉQUIPEMENTS REFUSÉS

- Tous colliers, bracelets, montres, bagues, piercings avec attache de métal doivent être enlevés, sans exceptions.
- Les souliers d'entraînement ne sont pas acceptés pour les combattants.

▶ LUNETTES

Seul la lunette de sport sécuritaire est autorisée (style squash, verre et monture en plastique "arrondie"). Il est noté que toutes lunettes de type conventionnel seront refusées.

Dans le cas qu'un compétiteur ne peut combattre sans ses lunettes personnelles et n'ayant pas de lunette de sport sécuritaire : il ne va pas combattre et il sera déclaré perdant (si sa catégorie a déjà commencer à combattre). L'organisation n'aura pas à rembourser ses frais d'inscription.

▶ CONTACT AU VISAGE

AUCUN CONTACT AU VISAGE N'EST PERMIS POUR LES COMPÉTITIONS RÉCRÉATIVES

INFORMATIONS

Les catégories qui auront accès aux plastrons électroniques sont : Jeune bleue et plus, Cadet et Junior Divisions Jaune à Noire.

Les règlements de la Fédération Québécoise de Taekwondo du Québec s'appliquent.



Invitation Pointe-Lévy 2017

Sommaire des inscriptions de votre club

Nom du club : _____

Nom de l'entraîneur : _____

Numéro de téléphone : _____

A) *Nombre d'athlètes plastron régulier*

_____ Athlètes U7, U9, Jeune Jaune et Verte, Sénior, 35 ans
et + X 35,00 \$

= _____

B) *Nombre d'athlètes plastron électronique*

_____ Athlètes Jeune Bleue et plus, Cadet & Junior (div. 4 et +).
X \$45

= _____

Total : _____ athlètes **Reportez le montant total :** _____ \$

Adresse de retour : Club taekwondo Pointe-Lévy
Invitation Provinciale Pointe-Lévy/inscriptions
9 Mgr Gosselin
Lévis (Québec) G6V 5K1

Aucun remboursement après le vendredi 27 octobre 2017.



Invitation Pointe-Lévy 2017

Enregistrement des entraîneurs et des accompagnateurs de votre club

Les entraîneurs attitrés respectivement pour vos athlètes :

1 entraîneur pour 5 athlètes

Nom	Grade	Numéro de téléphone

Deux accompagnateurs par club permis à l'air de réchauffement seulement (inscription obligatoire)

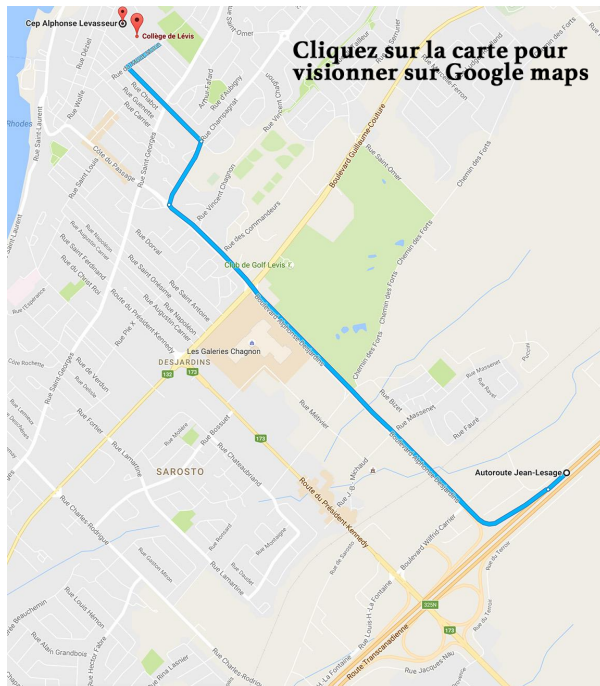
Nom

Entraîneur en chef : _____

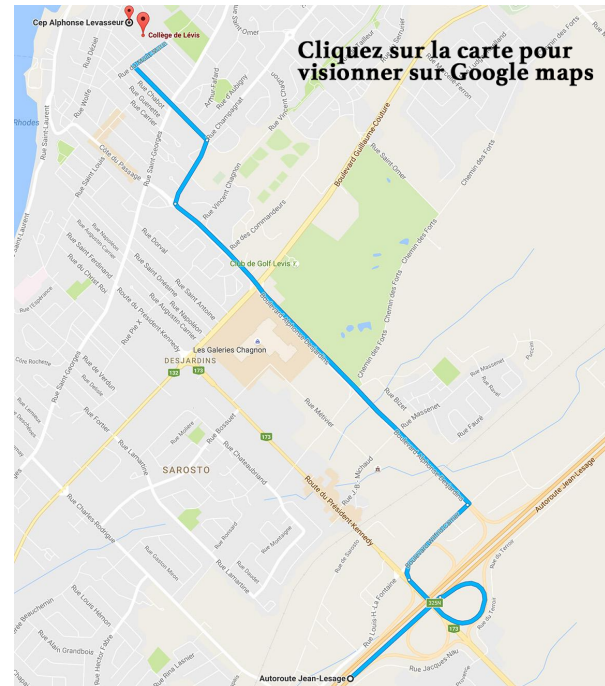
Numéro de téléphone : _____

Nom du club : _____

Trajet pour le CEP Alphonse-Levasseur : partir de Rivière-du-Loup à partir de Québec ou Montréal



- Autoroute 20 Ouest sortie 325 Centre-Ville
- Continuer sur Boulevard Alphonse-Desjardins
- Au rond-point, prendre la 1re sortie vers Rue Champagnat
- Tourner à gauche sur Rue de la Visitation
- Tourner à droite sur Rue du Mont-Marie
- Le stationnement est à gauche, après la Rue Monseigneur Gosselin (Collège de Lévis)



- Autoroute 20 Est, sortie 325N Centre-Ville
- Suivre Route du Président-Kennedy/QC-173 N
- Tourner à droite sur Boulevard Wilfrid-Carrier (panneaux pour Autoroute 20 O /Québec/ Boulevard Alphonse Desjardins)
- Tourner à gauche sur Boulevard Alphonse-Desjardins
- Continuer sur Boulevard Alphonse-Desjardins
- Au rond-point, prendre la 1re sortie vers Rue Champagnat
- Tourner à gauche sur Rue de la Visitation
- Tourner à droite sur Rue du Mont-Marie
- Le stationnement est à gauche, après la Rue Monseigneur Gosselin (Collège de Lévis)



Invitation Pointe-Lévy 2017

Hébergement

Nous vous suggérons de visiter le site de Choice Hotels, pour la Ville de Lévis.

<http://www.choicehotels.ca/fr>

